

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

M. Pierre BRUYERE - Président

7 rue des Terrasses - BP 39 - 74960 CRAN-GEVRIER

Tél : 04 50 66 77 77 - mèl : correspondre@aws-france.com - web : <http://www.sila.fr>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
L'avis implique un marché public

Objet : Commune de LA BALME DE SILLINGY - Réhabilitation du réseau d'eaux usées et renouvellement du réseau d'eau potable - Route de Paris

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK28

Durée : 4 mois.

Description : Réseau eaux usées(SILA) et réseau eau potable (CCFU)

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont acceptées

Quantité/étendue : La consultation est composée deux parties techniques qui feront chacune l'objet d'un acte d'engagement distinct et sera suivie par chacun des maîtres d'ouvrage identifiés, mais attribué à une seule entreprise ou groupement d'entreprise :

- Partie technique Eaux Usées : Maîtrise d'ouvrage assurée par Monsieur le Président du SILA

- Partie technique Eau Potable : Maîtrise d'ouvrage assurée par Monsieur le Président de la Communauté de communes Fier et Ussets

Options : oui

- Partie technique eaux usées : Une variante facultative est autorisée uniquement sur les matériaux des canalisations en eaux usées conformément à l'article 58 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sous réserve de respecter les prescriptions minimales du CCTP

- Partie technique eau potable : Aucune variante n'est autorisée sur la partie technique eau potable.

Conditions relatives au contrat :

Cautionnement : Une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée

Financement : Les travaux, objet du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financés par le budget assainissement du SILA pour la partie technique EAUX USEES et le budget de la Communauté de commune Fier et Ussets pour la partie technique EAU POTABLE.

Forme juridique : En cas de groupement, la forme souhaitée par la personne responsable du marché est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire

Conditions particulières d'exécution : NON

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 08/03/2019 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 11/03/2019 à 09h00

Lieu : CRAN-GÉVRIER

Renseignements complémentaires : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex - Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 - mèl : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional des litiges en matière de marchés publics - 107 rue Servient 69418 LYON Cedex 03

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551.12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi à la publication le : 12/02/2019

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.sila.fr-Marches-publics-.html>

ECO 74 1197 15/02/19